

# CITÉ-JARDIN

**CITÉ-JARDIN :** « Ville de dimension limitée, construite dans un cadre rural et qui vise à offrir une alternative aux grandes villes et aux banlieues industrielles. »

« Cité-jardin » est la traduction littérale de *Garden City*, expression introduite par l'Anglais Sir Ebenezer Howard en 1898 dans son ouvrage *To-morrow : A Peaceful Path to Real Reform*. Dans cet ouvrage Howard propose une réforme politique, économique et sociale de la société anglaise du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le résultat formel de cette réforme est représenté par la *Garden City* (3), une ville construite *ex nihilo* en zone rurale. La cité-jardin constitue le module de base d'une métropole, la *Social City* (2); elle est le prototype de la ville écologique du XX<sup>e</sup> siècle et le satellite d'une grande ville. En 1903, le terrain de Letchworth (4) est acheté pour la réalisation d'une cité-jardin. Cette ville, comme celle de Welwyn, est la première réalisation du modèle théorique d'Howard; elle est conçue par Raymond Unwin et Barry Parker. Les deux réalisateurs donnent au mouvement de la *Garden City* une nouvelle interprétation qui se détache des diagrammes rigides théoriques.

Grâce à l'expérience de Letchworth et après celle de Hampstead, Unwin développe des nouveaux principes de composition urbaine tels que le traitement de l'angle de deux voies, l'introduction du « close » (5/8), la recherche du « pittoresque » (6/7) et les transitions entre espace public et espace privatif.

Auparavant, le lotissement du Vésinet et, à une plus petite échelle, la « villa » à Paris permettent à la classe bourgeoise de bénéficier de la nature et du confort de la ville.

« Une cité-jardin est une ville conçue en vue d'assurer à la population de saines conditions de vie et de travail; les dimensions doivent être juste suffisantes pour permettre le plein développement de la vie sociale; entourée d'une ceinture rurale, le sol étant dans sa totalité propriété publique ou administré par fidéicommissaires pour le compte de la communauté. »

Définition d'Ebenezer Howard, Town Planning Association

Le Vésinet (1), ancienne forêt pour la chasse, conjuguée des allées rectilignes concourant à des « rendez-vous » en forme de ronds-points avec des voies courbes introduisant le romantisme du jardin anglais.

La « villa » désigne un lotissement d'accès privé situé au cœur de la ville, avec des maisons entourées de végétation, dans un espace naturel.

Entre 1919 et 1939, la cité-jardin trouve sa définition grâce à Henri Sellier, ministre et maire de Suresnes. Les cités-jardins désignent des quartiers nouveaux, dévolus au logement social, dans des communes de l'ancien département de la Seine. L'idée de Sellier est qu'il ne convient pas de construire des villes autosuffisantes et indépendantes mais plutôt « des agglomérations propres à assurer la décongestion de Paris et de ses faubourgs [...] présentant le maximum de confort matériel et d'hygiène ». Selon ce programme, les cités-jardins doivent servir « d'exemple aux lotisseurs qui depuis trente ans ont littéralement saboté la banlieue ». Sous l'impulsion de Sellier, l'Office des HBM de la Seine construit autour de Paris en 1930 quinze cités-jardins (9) représentant quelque 20 000 logements, dont les plus importantes sont celles de Châtenay-Malabry (la Butte Rouge), de Suresnes, du Plessis-Robinson, de Stains, de Drancy et du Pré-Saint-Gervais.

La Cité-jardin de Suresnes est caractérisée par le traitement différencié des espaces publics. Les abords, à la sortie d'une école maternelle, et la présence de maisons individuelles, de pavillons et de nombreux immeubles collectifs sont regroupés de façon à créer des closes à l'anglaise (10).

La cité-jardin de la Butte Rouge, à Châtenay-Malabry, a connu une évolution lente. L'équipe d'architectes de Bassompierre, de Rutté et Pierre Sirvin a donné unité et continuité à cet ensemble urbain. « Châtenay, c'est facile, vous prenez trois étages, vous mettez des arbres et la même couleur. »

Les logements sont répartis dans des petits immeubles bordant les voies, parfois en retrait d'alignement et suffisamment détachés les uns des autres pour offrir des vues au centre des îlots. Le centre des îlots est aménagé en jardin public (11).

Le terme cité-jardin a pu définir d'autres modèles ou a été détourné du sens donné par Ebenezer Howard.

En Italie, la *Garden City* d'Howard est introduite par l'ingénieur Luigi Buffoli. La proposition de construire, en 1909 à côté de Milan, la *città-giardino* de Milanino est née autour des problématiques concernant les habitations à loyer modéré.

Le projet répond à un règlement d'ordre esthétique et architectural concernant la décoration et la hauteur des

maisons qui ne devait pas dépasser deux étages. Les tracés réguliers et géométriques du plan (12), la richesse de la végétation et le soin du détail sont les moyens utilisés par les réalisateurs pour parvenir à créer l'atmosphère de la cité-jardin anglaise.

En 1904, G. Benoît Lévy croyait que la clé de voûte de la société était représentée par l'industrie et le rendement; le modèle urbain de la cité-jardin devait permettre aux ouvriers de vivre près des usines de la manière la plus saine possible.

En 1946, dans *Manière de penser l'urbanisme*, Le Corbusier utilise le terme cité-jardin en s'opposant à la conception française: « Pour les agglomérations d'une certaine importance, la réforme sera dans l'édification de cités-jardins verticales prenant ici le relais de cités-jardins horizontales. » (14)

Après Sellier et à l'époque de Le Corbusier, parlant des « villes nouvelles » et des villes-pilotes de Letchworth et de Welwyn, Robert Auzelle a pu signaler que « deux préoccupations orientaient leur conception: d'une part, organiser le développement urbain; d'autre part, inventer pour l'avenir un modèle de ville »; il ajoutait cependant: « Toute la question est de savoir si l'on veut construire des villes-pour-l'auto ou des villes-sans-auto. Dans l'un ou l'autre cas, peut-on parler de ville? » À ce titre, la réalisation de la cité de la Plaine à Clamart (1947-1959) (13) représente une lecture moderne du modèle de la cité-jardin d'Howard.

V. ANGLE DE DEUX VOIES, CENTRE-VILLE, CLOSE, LOTISSEMENT, ROND-POINT, VILLA, VILLE NOUVELLE.

